



- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -  
09 mars 2007

**LANCEMENT DE L'ORGANISATION  
DU 15<sup>e</sup> CONCOURS INTERNATIONAL DES VINS DE MONTAGNE  
organisé par le CERVIM avec la collaboration de l'Union Internationale des Œnologues**

Le Concours international des Vins de Montagne en est cette année à sa 15<sup>e</sup> édition ; il est organisé par le CERVIM (Centre de Recherche, d'Études, de Sauvegarde, de Coordination et de Valorisation pour la Viticulture de Montagne), avec la collaboration de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles de la Région Autonome Vallée d'Aoste, de l'Union Internationale des Œnologues et de *l'Associazione Enologi Enotecnici Italiani*, ainsi que sous le patronage de l'O.I.V. (Organisation Internationale de la Vigne et du Vin).

**L'évaluation des vins** est confiée à des commissions composées d'œnologues, de techniciens et de journalistes internationaux ; elle aura lieu **du 5 au 7 juillet 2007, à Saint-Vincent (AO - Italie)**.

Ce Concours - le plus important au niveau mondial pour les vins produits dans des régions de montagne ou de viticulture en forte pente ou bien en terrasses - a pour but de promouvoir et de valoriser la production œnologique de ces territoires, qui se caractérisent souvent par des difficultés de culture importantes et par des frais de production élevés.

L'édition 2007 comporte plusieurs nouveautés, de la prestigieuse collaboration de l'Union Internationale des Œnologues à une révision profonde des catégories de vins admis et des prix attribués.

La remise des prix et l'exposition des vins récompensés se tiendront à Aymavilles (AO - Italie) au mois de septembre 2007.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au secrétariat du CERVIM - Loc. Tepe 27, 11020 Quart (AO) Italie (tél. 0039 165/775792, fax 0039 0165/771925, email [info@cervim.it](mailto:info@cervim.it)).

Lors de la XIV édition du concours, en 2005, **531 vins** avaient participé, en provenance de **9 pays européens** (Italie, France, Suisse, Allemagne, Luxembourg, Grèce, Portugal, Espagne, Hongrie).

*Le Bureau de Presse*  
Tél. 0039 0165 775792

## LES NOUVEAUTÉS PRINCIPALES DE L'ÉDITION 2007

### LES COLLABORATIONS

- Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles de la Région Autonome Vallée d'Aoste
- Union Internationale des Œnologues
- *Associazione Enologi Enotecnici Italiani*

Le concours est organisé sous le patronage de l'O.I.V. (Organisation Internationale de la Vigne et du Vin).

### LES JURYS

Chaque jury se composera de différentes commissions, constituées chacune par :

- 2 techniciens italiens (pris sur la liste fournie par *l'Associazione Enologi Enotecnici Italiani*) ;
- 1 technicien étranger (pris sur la liste fournie par l'Union Internationale des Œnologues) ;
- 1 dégustateur expert, représentant d'une région associée au CERVIM ;
- 1 journaliste de la presse spécialisée internationale.

### LES PRIX

- **Mention d'honneur** : attribuée ex-aequo aux vins qui obtiennent le meilleur score (au maximum 30% des vins inscrits dans chaque catégorie), à condition d'atteindre 80 centièmes selon la méthode d'évaluation de l'Union Internationale des Œnologues.
- **Grande Médaille d'Or, Médaille d'Or, Médaille d'Argent** : attribuées aux 3 premiers vins de chaque catégorie qui obtiennent le meilleur score, à condition d'atteindre au moins 80 centièmes.
- **Prix Spécial "CERVIM 2007"** : attribué à la Maison vigneronne de chaque pays qui obtient le meilleur résultat, calculé en sommant les scores les plus élevés de trois vins de trois catégories différentes ayant atteint au moins 80 centièmes.

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour chaque échantillon de vin inscrit, avant le 8 juin 2007 la Maison vigneronne devra fournir à l'organisation :

- **6 bouteilles étiquetées** et du même lot ;
- une copie du **versement de la somme** de 30,00 € + TVA 20% (total 36,00 € pour chaque échantillon de vin) à titre de remboursement des frais d'organisation ;
- demande de participation, procès-verbal de prélèvement, certificat d'analyse selon les formulaires à demander au secrétariat du CERVIM, Loc. Teppe, 27 - 11020 Quart (AO) Italie - Tél. 0039 0165775792 - [www.cervim.org](http://www.cervim.org)

La formation des commissions, l'assortiment des vins, le contrôle du respect du Règlement et la régularité des opérations seront confiés à un avocat nommé par le CERVIM.